

Commission permanente du 4 juillet

Conseil régional Nord-Pas de Calais

Dossier de presse

Contacts presse :

Peggy.collette@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 03

Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 12

Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr – 03 28 82 53 82

Ce lundi 4 juillet 2011 avait lieu au Siège de Région la Commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. Les élus de la Commission Permanente ont examiné **674 délibérations** relatives à l'ensemble des politiques régionales au service des habitants.

Ainsi, le montant total d'affectation de cette Commission permanente du Conseil régional est de **178 660 157 euros**.

> Sommaire

- **Actualités – p.4**
- **Finances, administration et communication - p.5**
- **Développement durable, démocratie participative – p.7**
- **Développement économique, enseignement supérieur et recherche – p.9**
- **Culture – p.16**
- **Lycées, schéma régional des formations – p.21**
- **Formation permanente - p.23**
- **Sports et jeunesse – p.25**
- **Aménagement du territoire et environnement – p.27**
- **Santé et plan anti cancer – p.30**
- **Mer – p.33**
- **Transports – p.34**
- **Alimentation, régionalisation de l’agriculture et ruralité – p.37**
- **Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée – p.38**
- **Europe – p.39**

Actualités

> La Région, levier essentiel pour deux grands projets dans les arrondissements de Lens et de Douai

A l'initiative du Président PERCHERON et de l'exécutif, deux délibérations ont été examinées : l'une concernant la rénovation du stade Bollaert, la seconde sur le tramway du Douaisis.

Rénovation du stade Bollaert

La Région est plus que jamais engagée auprès de Lille et de Lens pour recevoir les matches de la Coupe d'Europe de 2016, alors que des pressions se manifestent pour inscrire deux villes supplémentaires (Saint Etienne et Toulouse).

Aussi, après avoir participé à hauteur de 45 millions d'euros pour la construction en cours du stade de Lille et 20 millions d'euros pour le stade Nungesser II à Valenciennes, la Région vote le principe d'une subvention de 25 millions d'euros (à la place d'une avance remboursable) à la société, dorénavant tenue majoritairement par le Crédit Agricole, qui de part la loi, peut réaliser les travaux de modernisation du stade en vue d'accueillir cette Coupe d'Europe.

Cet investissement majeur pour Lens s'inscrit dans toute la dynamique suscitée par l'ouverture prochaine du Louvre-Lens et par les perspectives des grands projets d'Euralens.

Le transport en site propre du Douaisis

La Région continue à œuvrer aux côtés des communautés d'agglomération pour les aider à réaliser des axes de transports structurants.

Après le tramway de Valenciennes et celui, momentanément différé entre Lens et Hénin, la Région s'engage auprès du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis pour l'accompagner dans la réalisation de la ligne 1, structurant l'agglomération jusqu'à Aniche.

L'engagement financier pourrait atteindre 85 millions d'euros compte tenu des aides des collectivités territoriales, du département, de l'Etat et de l'Europe.

Ainsi, la Région continue à réaliser cette grande ambition de faire avancer l'organisation d'une Aire Métropolitaine Centrale structurée autour des flux et des échanges de plus en plus massifs entre la Métropole lilloise et son Arc sud représenté par l'axe minier du Douaisis, lensois, béthunois et bruaysis.

C1 Finances, administration et communication

Pour la Commission « Finances, personnel, administration générale et communication » présidée par Mickael MOGLIA, Bernard ROMAN, Vice-président, a présenté 35 délibérations, pour un montant total de **3 906 520 euros**.

> **Le 23^{ème} forum Cap Com aura lieu à Dunkerque les 6,7 et 8 décembre 2011**

Le forum CAP COM, rendez-vous annuel des communicants publics et territoriaux se tiendra en décembre au Kursaal de Dunkerque. Avec plus de 950 participants, CAP COM est aujourd'hui la deuxième manifestation professionnelle des collectivités locales.

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer une subvention de 30 000 euros à l'association CAP COM pour l'organisation de ce forum.

CAP COM c'est aussi un travail tout au long de l'année avec au programme de nombreuses rencontres avec les acteurs locaux afin d'appréhender au mieux les territoires et leurs spécificités. Depuis plus de 20 ans, CAP COM fédère et anime le réseau des 20 000 professionnels de la communication publique et territoriale. Il porte la conviction que la communication est un service public à part entière et représente un levier stratégique de l'action publique.

Le Forum Cap Com sera l'occasion pour la Région de faire découvrir le territoire et faire connaître les actions menées par le Conseil régional.

Nord-Pas de Calais, le magazine de la Région, vient de remporter le prix Cap'Com 2011 de la presse territoriale. Le jury a souligné la maquette claire et didactique et l'originalité des rubriques.

> **11^{ème} Rencontres nationales du sport et des collectivités les 12, 13 et 14 octobre 2011 à Saint-Omer**

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer une subvention d'un montant de 20 000 euros à l'association SPORTSREGION pour l'organisation de la 11^{ème} édition des rencontres nationales du sport et des collectivités.

Cette manifestation est un lieu de rassemblement, de rencontres et d'échanges. Durant 3 jours, les représentants des instances sportives, les élus et les techniciens des collectivités se succéderont à la tribune pour aborder ensemble les grands thèmes d'actualité liés à la thématique du sport et à son évolution.

Plusieurs thèmes au programme :

- Regrouper les acteurs
- L'engagement bénévole
- Le Nord-pas de calais, base arrière des JO de Londres 2012
- Le sport face à l'enjeu du développement durable
- Le sport comme outil de marketing

> Festival Scoop Grand Lille, du 2 au 10 décembre à Lille

25 000 euros ont été accordés par la Commission permanente au festival Scoop Grand Lille pour l'organisation de la manifestation.

LE SCOOP Grand Lille, héritier du festival du journalisme d'Angers, organisera sa première édition dans la métropole lilloise au mois de décembre. Durant 10 jours, les professionnels de l'information débattront autour du thème « Révolution numérique : révolution journalistique, de toutes les formes d'écriture ».

Le festival a pour vocation d'être un lieu d'échange sur les sujets de société, un espace de dialogue permanent entre les entreprises et les médias mais aussi un outil pédagogique qui organise un lien entre les jeunes, les médias et les institutions.

C2 Développement durable, démocratie participative

Pour la Commission « Développement durable, démocratie participative et évaluation » présidée par Eric ROMMEL, Myriam CAU, Vice-présidente, a présenté 2 délibérations.

> Financements d'études INSEE d'intérêt régional

56 971 € ont été attribués à l'INSEE par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 4 juillet 2011 pour financer des études de diagnostic et de prospective ainsi que l'évaluation des politiques publiques du troisième trimestre 2011.

La Région Nord-Pas de Calais a initié des démarches de diagnostic et de prospective dans le cadre des schémas régionaux (SRADT, SRT, SRDE...) et de sa politique d'accompagnement des acteurs locaux dans l'élaboration de leurs projets permettant de développer la connaissance économique et sociale du Nord-Pas de Calais.

L'INSEE et la Région se sont donc associés pour multiplier les projets partenariaux et alimenter la connaissance sur le Nord-Pas de Calais et ses territoires en réalisant de nouvelles enquêtes régionales.

Pour le troisième trimestre 2011, la Région en partenariat avec l'INSEE engage 3 projets :

- Extension de l'enquête régionale « Information et Vie Quotidienne » pour mesurer l'illettrisme en Nord-Pas de Calais et constituer une base de connaissance dans le cadre du programme LEA (Lire, Ecrire, Agir).
- Réalisation d'études sur les jeunes en Nord-Pas de Calais permettant notamment d'apporter des éléments de diagnostic dans le cadre des Etats Généraux pour l'avenir et l'emploi des jeunes.
- Réalisation d'études sur l'attractivité des territoires avec une approche mesurant l'attractivité liée à l'économie productive et une seconde liée à l'économie présentielle dans le cadre du SRADT.

> Fonds de participation pour mobiliser les habitants

Lors de la Commission Permanente du 4 juillet 2011, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué **87 607 euros à 13 Fonds de Participation des Habitants répartis sur le territoire**. C'est la 2^{ème} phase de l'année 2011.

Un FPH, qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) est une première étape de mobilisation des habitants dans le développement de leur quartier et de leur commune. C'est souvent « l'outil de base » dont se dotent les communes pour soutenir l'initiative locale et développer des démarches participatives. Il se révèle également être « un levier de participation des habitants » efficace sur les territoires.

Le FPH permet de financer des projets d'habitants réalisables immédiatement et de faibles coûts. Les collectifs ou associations d'habitants sont reconnus par les pouvoirs publics et peuvent s'organiser pour prendre des décisions concernant des projets réalisables à l'échelle de leur quartier.

Qui peut y participer ?

Chaque FPH possède un Comité de gestion qui délibère. Il est composé d'habitants, de bénévoles, de représentants d'association, de techniciens et d'élus locaux. Leurs rôles est de susciter l'initiative et de faciliter l'élaboration de projet.

Les FPH visent à développer la citoyenneté en amenant les personnes les plus éloignées des débats et des décisions publiques.

Association LAPAGE (Aniche) : 6300€
Association de Gestion FPH (Beaurains) : 3 200€
FPH de Douchy les Mines - Réfléchir Encourager Agir (Douchy-les-Mines) : 11 000 €
Association FPH de Jeumont (Jeumont) : 16 100 €
Association Gestionnaire pour la Participation des Habitants de Lens (Lens) : 16 007€
Association la Maison pour Tous (Lillers) : 5 600 €
Association de Gestion du Fonds de Participation des Habitants (EPIDEME à Tourcoing) : 4 200 €
Centre Social 3 Quartiers (Tourcoing) : 4 200 €
Centre Social La Bourgogne (Tourcoing) : 4 200 €
Centre Social Marlière Croix Rouge (Tourcoing) : 4 200 €
Centre Socio-culturel de Belencontre-Phalempins (Tourcoing) : 4 200 €
MJC du Virolois (Tourcoing) : 4 200 €
MJC La Fabrique (Tourcoing) : 4 200 €

C3 Développement économique

Pour la Commission « Développement économique, schéma régional de développement économique, nouvelles technologies, enseignement, supérieur et recherche » présidée par Bertrand PERRICAUD, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président a présenté 124 délibérations au titre de la **politique économique** et Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, a présenté 27 délibérations au titre de **l'Enseignement supérieur et de la recherche**, pour un montant total de **32 716 424 euros**.

> Dispositif d'aide aux chômeurs créateurs

Les élus régionaux ont voté un montant de 1,2 millions d'euros au Dispositif Régional d'Aide aux chômeurs créateurs repreneurs d'entreprises (DRAC) pour l'année 2011.

Le Dispositif Régional d'Aide aux chômeurs créateurs repreneurs d'entreprises a été mis en place par la Région Nord-Pas de Calais en 1997. L'objectif du dispositif est de sécuriser les projets portés par les créateurs et repreneurs d'entreprises demandeurs d'emploi. L'attribution de cette aide permet aux créateurs, repreneurs, pour la plupart porteurs d'un projet d'auto-emploi, de disposer d'un capital contribuant au renforcement des fonds propres de l'entreprise. Ce dispositif s'intègre au Programme Régional de Création Transmission d'Entreprises (PRCTE) visant à apporter aux créateurs et aux repreneurs un soutien dans toutes les phases de leur projet (accueil, accompagnement, formation, financement et suivi).

L'aide est plafonnée à 2 000 € par chômeur créateur repreneur d'entreprise, dans la limite de 50 % du prêt d'honneur accordé au même projet par la plateforme d'initiative locale ou l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Les critères d'éligibilité de l'aide sont :

- être demandeur d'emploi,
- le plan de financement sur 3 ans ne doit pas dépasser 45 000 € (hors CAF- Capacité d'Autofinancement)
- les prêts bancaires sont limités à un plafond de 30 000 € sur 3 ans

> Le Salon Créer les 7, 8 et 9 septembre prochains

Les élus de la Commission permanente ont voté une aide de **157 636€** à la SAEM Lille Grand Palais pour l'organisation de la **5^{ème} édition du Salon Créer**. Le Salon Créer se tient cette année les 7, 8 et 9 septembre.

Quels sont les objectifs du Salon Créer ?

Ce Salon est un outil au **service des créateurs, repreneurs et des chefs d'entreprises** mais il est aussi un **lieu privilégié de présentation des modèles économiques au niveau international** pour donner un nouveau regard sur l'entreprenariat. Cette plateforme d'échanges permet d'attirer chaque année les experts nationaux et internationaux pour tisser des relations partenariales au service du développement de l'entreprenariat en région.

Ce salon permet de **compléter les objectifs du Programme Régional de la Création et de la Transmission d'Entreprises (PRCTE)** qui sont d'accroître la lisibilité des interventions de réseaux d'experts, d'améliorer le service aux créateurs et repreneurs et de proposer une politique partagée de l'aide à la création et à la transmission d'entreprise en Nord-Pas de Calais.

Depuis sa première édition en 2007, le Salon Créer accueille entre 17 000 et 20 000 visiteurs chaque année.

> Animer le Pôle de Compétitivité UP-TEX pour l'année 2011

532 000 € ont été attribués par les élus de la Commission Permanente à l'association UP-TEX à Marcq-en-Baroeul destiné à l'animation du pôle et le fonctionnement du Centre Européen des Textiles Innovants (CETI) en 2011.

Quel est le rôle de l'association UP-TEX ?

Association à but non lucratif, UP-TEX anime et développe le projet du Pôle de Compétitivité UP-TEX. Ce pôle a pour ambition de devenir le centre de référence au niveau européen, dans les domaines des Matériaux Textiles Avancés (MTA), des Technologies de la Perception d'un Produit par les Sens (TPPS) et de Customisation de Masse (CM).

Pour atteindre cet objectif, UP-TEX favorise le développement de projets de recherche et développement liés au MTA, TPPS et CM. Elle fédère l'ensemble des acteurs composé des industriels, des chercheurs, des ingénieurs mais aussi des structures de formation dans ces domaines et impulse l'innovation dans les entreprises adhérentes au pôle.

L'association UP-TEX développe également un important travail de synergie avec les autres pôles de compétitivités français notamment en Nord-Pas de Calais et en Picardie ou spécialisés dans les textiles. Elle a la possibilité de développer des relations internationales avec d'autres structures de développement en cohérence avec les thématiques du pôle ou favoriser l'émergence de nouveaux projets de coopération.

Enfin, UP-TEX développe le projet de Centre Européen des Textiles Innovants (CETI) situé sur le site de l'Union dans la métropole lilloise.

Quel bilan pour 2010 ?

L'association UPTTEX anime le pôle de compétitivité depuis 2005. En 2010, 87 entreprises et 23 laboratoires ont adhéré au pôle de compétitivité. 30 projets ont été labellisés par le bureau du pôle.

23 entreprises régionales, dont 18 PME et établissements de taille intermédiaire (ETI), se sont impliqués dans des projets de R&D dans le cadre du Fonds Unique Interministériel destiné à soutenir la recherche appliquée, pour aider au développement de nouveaux produits et services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme.

> Financement du programme Eurasanté 2011

Lors de la Commission Permanente, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué 641 264 euros au GIE Eurasanté à Lille. Cette subvention s'ajoute aux 155 500 euros déjà versés précédemment portant la participation régionale à 796 764,5 euros.

L'aide du Conseil régional Nord-Pas de Calais au programme d'activités 2011 du GIE Eurasanté permet :

- L'animation économique de la filière biologie nutrition et la valorisation de la recherche,
- Le développement du Bio-Incubateur Eurasanté. Il accompagne les porteurs de projets et les jeunes entreprises innovantes de la genèse à la création de l'entreprise.
- Le développement du programme d'export d'Eurasanté.

Une subvention de 42 972 euros a également été attribuée par les élus de la Commission Permanente au GIE Eurasanté pour compléter la subvention 2010 destinée à l'animation du pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité. Ce pôle a donc reçu pour 2010 une subvention totale de 196 168 euros.

> Favoriser l'initiative économique des moins de 30 ans

207 188 € ont été attribués par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 4 juillet 2011 à 6 bénéficiaires dans le cadre du dispositif CLAP :

- l'association pour l'avenir des jeunes de St Omer,
- la Mission Locale Espace Ressources Jeunes Roubaix,
- la Mission Locale Pévèle Mélantois Carembault,
- la Mission Locale de Lille Réussir,

- la Mission Locale Métropole Nord Ouest,
- la Missions Locale Métropole Est.

Qu'est qu'un C.L.A.P ?

Le Comité Local d'Aide aux Projets (C.L.A.P.) est un **outil pédagogique au service des jeunes**. Il s'appuie sur une démarche d'accompagnement permettant à des jeunes de **réaliser un projet** en les accompagnant de manière personnalisée pour :

- favoriser leur expression directe,
- les responsabiliser, les rendre autonomes,
- révéler leurs compétences, leurs capacités créatives,
- leur donner la possibilité d'élargir leur environnement social, culturel et économique.

Ce dispositif encourage l'initiative économique des jeunes de moins de 30 ans.

Les CLAP en quelques chiffres...

Cette année, 23 structures porteuses de CLAP ont répondu à l'appel à projets 2011. Il s'agit de missions locales, de services para-municipaux, ou d'associations. Ces structures couvrent 1 143 communes, soit les 2/3 du territoire régional.

En 2010, ce dispositif a permis à 2 444 jeunes porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un financement et a contribué à la création ou la pérennisation de 394 emplois (Equivalent Temps Plein) au total.

> Nord-France-Expert : continuer à attirer les investisseurs

1 705 000 € ont été attribués par les élus de la Commission permanente à Nord France Expert (NFX) pour le financement de son programme d'activités 2011.

Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, le Nord-Pas de Calais ambitionne « de rester une des premières régions françaises en terme d'investissements étrangers et d'améliorer les conditions des projets accueillis ».

Nord France Expert s'attache à promouvoir le Nord-Pas de Calais auprès des investisseurs. En assurant ses missions de prospection et de recherche de nouveaux investisseurs, NFX a pour objectif de créer ou de sauvegarder au moins 3 000 emplois par an représentant une quarantaine de projets d'investissement d'origine étrangère.

Les actions de promotion menées par NFX mettent en œuvre une stratégie de communication économique à l'international pour attirer des investisseurs à « haute densité technologique ».

> Projet collaboratif de Recherche & Développement « Atmosverre » (SAS Saverglass et ARC International)

La Commission permanente a validé l'aide régionale à SAS Saverglass et Arc International pour un montant de 113 642 € (soit un taux de participation de 23,39%) destiné au projet de R&D Atmosverre. Ce projet doit permettre le développement d'une technologie industrielle plus performant, plus innovante et plus respectueuse de l'environnement.

> Avance remboursable pour SA GENFIT à Loos

La Commission permanente a proposé d'accorder à la SA GENFIT à Loos une avance remboursable d'un million d'euros sur 4 ans, dans le cadre d'un projet destiné à lui permettre de mener à son terme la phase de pré-tests cliniques II A pour la mise au point de la molécule GFT 505 (traitement pré-diabète et diabète).

> Nouveau dispositif pour les jeunes en entreprises

La Commission permanente a adopté un cadre d'intervention pour favoriser en région Nord-Pas de Calais la mise en place de Jeunes en Entreprises pour le Développement de l'Innovation (JEDI) et de donc réserver une enveloppe d'un montant d'1 million d'€ pour la mise en place 2011-2012 d'un premier groupe de Jeunes.

L'objectif général de ce projet vise à faciliter le recrutement d'un jeune diplômé dans une PME régionale pour conduire un projet de développement ou d'innovation.

> La Région aide au développement du tourisme d'affaires en Nord-Pas de Calais

Les élus de la Commission permanente ont décidé de conclure une convention d'objectifs avec le bureau régional des Congrès de Lille dans le but de développer le tourisme d'affaires. 530 000 euros ont été alloués à la structure afin de financer son programme d'activités 2011.

Depuis 2009, le Conseil régional Nord-Pas de Calais soutient la structure. L'aide régionale a permis de faire face à la concurrence d'autres régions françaises ou étrangères.

Le travail accompli a été réalisé en relation avec le CRT et la CCI, les offices de tourisme et l'ensemble des collectivités locales concernées. Le Bureau régional des Congrès est un véritable outil de promotion commerciale, de communication et de lobbying économique.

En 2011 et 2012, le Bureau régional des Congrès concentrera son action autour de plusieurs axes :

- Etablir une stratégie de Communication
- Déployer des actions de marketing clients
- Développer et capter les marchés associatifs des congrès
- S'appuyer sur l'important bassin d'ambassadeurs industriels qui véhiculent une image positive dans leur secteur
- Déployer des actions en termes de marchés géographiques

> La Région, soutien majeur pour la mise en place des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi

Les élus de la Commission permanente ont fixé à 1,3 millions d'euros le montant des subventions aux 18 structures porteuses des Plans locaux pour l'insertion et l'emploi au titre de l'année 2011.

Ce financement aide à la mise en œuvre d'actions sur les territoires comme l'organisation de journées emploi-formation, le développement du suivi de l'insertion, l'accompagnement des PME-PMI, l'ingénierie de projets, etc.

L'objectif est de permettre aux habitants du Nord-Pas de Calais d'avoir à sa disposition des solutions et des outils pour l'aider à construire son projet.

Plusieurs mouvements ont eu lieu cette année au sein des PLIE de la région :

- Le PLIE de Tourcoing et celui de Lys Nord Metropole ont fusionné. La nouvelle entité est le PLIE Lys- Tourcoing portée par la maison de l'emploi du secteur
- Au cours de l'année 2010, le PLIE du Ternois a dû cesser son activité
- Le PLIE de Wattrelos redémarre son activité interrompue en 2009.

> Le Conseil régional signe une convention avec la CCIR (Chambre de Commerce et d'Industrie de Région) et la Chambre de Métier et de l'Artisanat pour la mise en œuvre du Programme régional de la Création-Transmission d'entreprises

Le programme régional de Création et Transmission d'entreprises a été initié par le Conseil régional Nord-Pas de Calais en 2011 en partenariat avec l'Etat, les conseils généraux du Nord et du Pas de Calais et la Caisse des dépôts.

Jusqu'en 2009, ce programme a permis de coordonner et de mettre en cohérence l'offre existante. Les moyens mobilisés ont également rendu possible le développement de l'accompagnement par les réseaux.

Quelques chiffres : 17 780 accompagnements en 2009 contre 4 000 en 2001.

Pour la période 2010-2013, de nouvelles orientations stratégiques ont été décidées. Parmi les priorités, on retrouve l'entrepreneuriat féminin, la sensibilisation des jeunes et la déclinaison du PRCTE sur les territoires.

Cette dynamique doit permettre de passer de 15 000 à 20 000 créations d'entreprises d'ici à 2013.

Les conventions adoptées ont pour objets de définir les modalités de travail entre les chambres et la Région.

Des actions complémentaires vont être mises en place comme les rendez-vous création pour permettre un suivi individualisé ou encore l'organisation de forums, véritables lieux d'échanges d'expériences.

Enseignement supérieur et recherche

> Un « Learning center » dédié à l'égyptologie

Les élus de la Commission permanente ont voté une aide à l'Université de Lille 3 de 210 000 euros, destinée à soutenir et à développer la programmation de l'Université jusqu'à l'ouverture du Learning Center Archéologie/Egyptologie.

Le projet de Learning Center Archéologie/Egyptologie est inscrit au contrat de projet et dans le cadre du Plan campus. Ce projet s'inscrit dans le programme de réhabilitation de la bibliothèque universitaire centrale de Lille 3. Les études techniques sont en cours de réalisation pour une livraison qui est prévue à la rentrée universitaire 2014.

Le Conseil régional s'investit à hauteur de 10 millions d'euros (le montant de l'opération : 22 M d'€).

Un « Learning center » c'est quoi ?

A l'initiative du Conseil régional, un réseau de « Learning centers » se met en place. Inscrit au contrat de projet Etat-Région 2007/2013 et au Schéma Régional des Formations, ce réseau accompagnera, selon les orientations de la stratégie de Lisbonne, la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance. Les « learning centers », véritables bibliothèques du XXIème siècle, sont des outils permettant l'accès, la maîtrise de savoirs thématiques et leur diffusion. Cette nouvelle génération de centres de ressources a vocation à s'adresser aux 4 millions d'habitants du Nord-Pas de Calais. Les « learning centers » sont constitués de différents espaces :

- des espaces d'accueil et de convivialité,
- des espaces de consultation donnant accès à une large documentation diversifiée, sous la forme de collection papier traditionnelle ou de fonds numérisés,
- des espaces de travail modulable, individuel ou collectif.

> Un pôle universitaire technologique à Maubeuge

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer à la communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, une subvention FEDER d'un montant de 2 millions d'euros destinée à la création du pôle universitaire de Maubeuge. Cet équipement comprendra un laboratoire sur les thématiques recherche, développement et innovation.

L'objectif est de rassembler en un même lieu les activités de recherche et les formations universitaires en proximité du lycée First et du pôle d'échanges en transport en commun de Maubeuge. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre.

Ce projet est un souhait depuis 2001 de la Ville de Maubeuge de renforcer son pôle universitaire.

Le bâtiment sera dédié aux activités de formation universitaire d'enseignement supérieur ainsi qu'au laboratoire des Matériaux et Procédés. Ce laboratoire s'intéresse plus particulièrement aux matériaux céramiques techniques et se compose de deux équipes de chercheurs.

> E.G.I.D : accueil d'une nouvelle équipe, groupe de recherche sur la cellule bêta et diabète

EGID, Institut européen de recherche sur le diabète basé à Lille, accueillie un chercheur bénéficiant d'un financement de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre de l'appel à projets « Chaires d'excellence 2010 ». Il sera installé à Lille, au cœur des nouveaux bâtiments E.G.I.D. Les financements ANR permettent à ce chercheur de constituer une petite équipe et le dote des moyens à minima de réaliser ses recherches. Ainsi les financements dans le cadre du programme opérationnel FEDER et des Programmes d'excellence régionaux seront un levier fort pour ce chercheur qui constituera dès 2011 une équipe de 6 personnes dotée d'équipements performants dès leur arrivée au Pôle recherche dans les bâtiments E.G.I.D.

Le leader qui arrive à Lille en septembre 2011 pour constituer une nouvelle équipe est spécialiste de la cellule bêta pancréatique. Il est actuellement chercheur à l'Université de Lausanne et étudie les mécanismes de suicide de ces cellules responsables du développement du diabète. A terme l'objectif de ses recherches est de trouver un traitement qui permettrait de combattre ce mécanisme de suicide des cellules bêta. L'intérêt pour E.G.I.D d'attirer des compétences en ce domaine est étroitement lié aux recherches de l'unité Inserm dont l'une des activités est la biothérapie et notamment la guérison de certains diabètes par la greffe de cellules bêta pancréatiques.

D'ici fin 2012, il s'agit d'installer une équipe de 7 personnes (4 chercheurs et 3 personnels techniques) et de la doter des moyens nécessaires pour réaliser une recherche d'excellence qui permettra :

- ✓ de consolider la réputation du centre et son évaluation par l'AERES
- ✓ de renforcer la capacité d'E.G.I.D à lever de nouveaux financements

La participation régionale votée en Commission permanente s'élève à 141 459€ sur un coût total de 870 886€. Le FEDER participe à hauteur de 50% de l'opération.

> Association Unis-cités : financement du pôle d'appui du service civique volontaire

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'allouer à l'association UNIS-CITE NORD-PAS DE CALAIS une subvention destinée à financer le pôle d'appui au Service Civique Volontaire, durant le deuxième semestre 2011. Ce pôle d'appui a pour objectifs d'apporter aux structures accueillant des volontaires son expertise sur les missions proposées et sur l'impératif de mixité sociale à respecter.

Le service civique c'est quoi ? Une occasion unique d'aider ceux qui en ont besoin pendant 6 ou 9 mois et de bénéficier d'une formation citoyenne et d'un accompagnement dans un projet professionnel constructifs. Il concerne les 18-25 ans.

C4 Culture

Pour la Commission « Culture » présidée par Olfa LAFORCE, Catherine GENISSON, Vice-présidente, a présenté 111 délibérations, pour un montant de 11 455 532 euros.

> Autour de Béthune 2011, Capitale régionale de la culture...

La Comédie Française à Béthune

Dans le cadre de Béthune 2011, Capitale régionale de la Culture, une collaboration entre la Région Nord-Pas de Calais, la Comédie Française et la Comédie de Béthune, pour la présentation de plusieurs représentations en fin d'année 2011 à Béthune et dans d'autres communes de la Communauté d'Agglomération Artois Comm s'est concrétisée. Cette collaboration prendra la forme d'une coopération en deux temps :

- Le premier avec la Comédie-Française : elle présente une pièce du répertoire classique, une autre du répertoire contemporain, une manifestation organisée en parallèle de l'exposition du Louvre à Béthune et des projections de films tirés de sa collection.

L'enveloppe réservée à la réalisation des prestations de ce premier marché est estimée à 190 000 €HT.

- Le second avec la Comédie de Béthune, chargé de l'accueil des comédiens de la Comédie-Française. La Comédie de Béthune étant le seul Centre Dramatique National sur le territoire à pouvoir accueillir la Comédie-Française dans les conditions techniques et professionnelles spécifiques aux productions nationales de ce type.

L'enveloppe réservée pour les prestations de ce second marché est estimée à 30 000 €HT.

Il reviendra par ailleurs à la Région, organisateur de cet événement, de reverser les droits d'auteurs aux différents organismes concernés. Pour ce faire, il convient de réserver une somme de 10 000 €

Le total prévisionnel de cet événement est estimé à 230 000 €

Avant le Louvre-Lens, le Louvre à Béthune

Dans le cadre de la politique culturelle régionale et pour faciliter l'appropriation par les habitants du Nord-Pas de Calais du futur musée du Louvre-Lens, le Conseil régional du Nord-Pas de Calais organise, avec la collaboration du musée du Louvre, l'exposition intitulée " Louvre à Béthune" qui sera présentée dans le cadre de "Béthune 2011- Capitale régionale de la culture".

La Région consacre 20 000 € au profit de la ville de Béthune (10 000 €) et de la Communauté d'agglomération de l'Artois, Artois Comm (10 000 €) au titre de la médiation réalisée dans le cadre de cette exposition.

Les élus régionaux ont approuvé les projets de conventions de partenariats :

- entre l'Etablissement Public du Musée du Louvre, la Région et la Ville de Béthune pour l'élaboration de l'exposition « Louvre à Béthune », volet des trois Grâces, qui aura lieu à la Chapelle Saint Pry à Béthune,
- et entre le Musée du Louvre, la Région et la Communauté d'agglomération de l'Artois Artois Comm pour l'élaboration de l'exposition « Louvre à Béthune », volet art contemporain, qui aura lieu au Lab-labanque à Béthune.

La Région a validé cette opération en lui attribuant un budget global de 550 000 €

> Dunkerque, capitale régionale de la culture en 2013

Les élus de la Commission permanente ont décidé de réaliser en partenariat avec la Communauté urbaine de Dunkerque l'opération « dunkerque 2013, capitale régionale de la Culture ».

En 2006, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a créé le concept de « Capitale régionale de la culture » afin de favoriser le développement culturel et l'attractivité des territoires. La première édition s'est tenue à Valenciennes, la seconde est entrain de se dérouler à Béthune et sur le territoire d'Artois Comm.

Le projet déposé par la communauté Urbaine de Dunkerque traduit une forte volonté artistique et culturelle solidement ancrée à son territoire tout en restant ouverte sur le monde.

Le projet définit la culture comme facteur de lien social et de solidarité. Il suscite l'échange, le partage comme l'attractivité.

> Faire vivre la culture en Nord-Pas de Calais

La Région accompagne et subventionne des manifestations ou actions culturelles de dimension régionale ou locale ainsi que des associations ou lieux culturels. Ces activités culturelles, symboles du patrimoine de notre région, dynamisent le territoire par l'implication de nombreux acteurs de terrain.

Théâtre, danse, festivals, arts, musique, la Région aide tous les domaines de créations artistiques. La Commission permanente a voté la participation au financement des activités :

- du Théâtre du Nord, Scène nationale : 1,780 millions d'euros pour le programme d'activités 2011
- du Fresnoy, Studio National des Arts Contemporains : plus de 2 millions d'euros pour le programme d'activités
- du Bateau Feu à Dunkerque: 640 000 euros au titre du programme d'activités.

> Programme d'activités 2011 de l'Orchestre National de Lille dont Lille Piano Festival

La Commission permanente a voté le maintien du montant de subvention en 2011 à l'ONL. L'Orchestre poursuit ses activités conformément à la convention d'objectifs, signée en 2009, couvrant la période 2009 -2011. Cette convention est actuellement en cours de renouvellement. Le bilan de la huitième édition de Lille Piano est en cours d'élaboration. Les premiers éléments font toutefois apparaître une hausse de la fréquentation avec 16 000 personnes (15 000 en 2010) le week-end dernier sur les différents sites de la manifestation.

> L'Institut du Monde Arabe en Nord-Pas de Calais

Depuis la décision favorable de la Commission Permanente de juin 2010, le partenariat engagé avec l'Institut du Monde Arabe s'est remarquablement élargi aux collectivités locales. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont associées à la phase de préfiguration de l'antenne pérenne de l'IMA (3 ans) et ont proposé, dès à présent, une implantation sur le site de 'La Tossée' (TO 14) administré par la SEM 'Ville renouvelée'. LMCU s'engagera. Le partenariat des quatre collectivités et de l'IMA, s'inscrit donc, dès la préfiguration, comme une initiative de dimension régionale.

Les élus régionaux ont adopté lors de la Commission permanente une convention cadre, fixant la participation de chacun des partenaires.

Une antenne dans la région

La Région Nord-Pas de Calais et l'IMA entendent donc poursuivre la construction de leur relation, avec une antenne de l'Institut implanté durablement en Nord-Pas de Calais. Cette antenne permettra de mettre en œuvre des activités de médiation, de formation et d'actions artistiques et culturelles, à savoir :

- des expositions, colloques civilisationnels, concerts ou toute autre action artistique telle que présentée dans le cadre des activités de l'Institut du Monde Arabe à Paris,
- des actions de formation s'appuyant sur le savoir-faire spécifique du l'Institut du Monde Arabe,
- la mise en place d'une ingénierie territoriale et la recherche de financements extérieurs éventuellement nécessaire à l'élaboration d'actions communes,
- la mutualisation des réseaux territoriaux et des réseaux d'acteurs, dans lesquels serait impliquée l'une ou l'autre partie.

Le Nord-Pas de Calais, une région ouverte sur le monde

Véritable carrefour européen riche de sa diversité, la Région Nord-Pas de Calais reste soucieuse de poursuivre, sur son territoire, l'intégration de populations émanant de vagues d'émigrations successives. Elle souhaite promouvoir le dialogue des civilisations indispensable à cette intégration, et faire connaître l'histoire comme la richesse et la modernité des pays méditerranéens, plus particulièrement du Monde Arabe en pleine évolution. Il s'agit d'un enjeu majeur de politique de voisinage de l'Union Européenne qui s'applique ici à l'espace méditerranéen. Ce projet contribue à la politique de coopération culturelle territoriale engagée par la Région Nord-Pas de Calais depuis 10 ans.

> « Le Manège » à Maubeuge

La Commission permanente a voté la somme de 725 000 € (soit 21% du budget global) pour l'association-Centre Culturel transfrontalier « Le Manège » à Maubeuge. Une aide destinée au financement du programme d'activités 2011.

Le Manège est une des 7 Scènes nationales labellisées de la Région Nord-Pas de Calais (labellisée en 1991). Lieu de diffusion et de production artistique, le lieu se consacre à tous les arts : danse, théâtre, musique, cirque. Implanté à Maubeuge, son rayonnement s'étend sur toute l'agglomération du bassin de la Sambre. Le Manège propose chaque année plus d'une centaine de spectacles, saison et festivals. La saison est organisée en partenariat avec les villes d'Aulnoye-Aymeries, Feignies et Jeumont. Le Manège dispose aussi d'un studio technologique, véritable laboratoire de la création numérique liée aux arts de la scène, qui a pour vocation de favoriser le lien entre spectacle vivant et nouvelles technologies. L'équipe compte 35 emplois et 79 emplois intermittents.

> La Région construit un mémorial de la Grande Guerre

La Commission permanente a décidé de porter la maîtrise d'ouvrage d'un mémorial sur le site de Notre Dame de Lorette et lance la consultation nécessaire à la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre. La Région affecte une enveloppe de 20 000 € au titre des frais d'insertion presse internationale, de traduction et autres frais divers.

Dans la perspective des commémorations centennaires de la Première Guerre mondiale, la Région Nord-Pas de Calais souhaite commémorer la tragédie. Dans le cadre des "Chemins de Mémoire" et de la convention signée avec l'Etat le 13 avril 2011, le Conseil régional prendrait l'initiative de créer, sur le plateau de Notre-Dame-de-Lorette, haut lieu de la mémoire régionale du conflit, un mémorial évoquant le souvenir des centaines de milliers de combattants qui ont péri sur le sol de la Flandre française et de l'Artois entre 1914 et 1918.

Afin de donner à ce Mémorial toute la force symbolique qui convient, il est nécessaire de disposer d'un véritable geste architectural et artistique, ce qui justifie une procédure de concours international. Ce mémorial serait ainsi appelé à constituer le principal élément des manifestations qui seront organisées par la Région en 2014.

Le coût estimé de ce projet aujourd'hui est de 5 400 000 € en investissement.

Un avis d'appel à candidatures sera publié dès le début juillet afin de participer au concours architectural et artistique que la Région va élaborer pour la réalisation du mémorial.

Le calendrier:

- CP du 4 juillet 2011 présentation d'une délibération permettant le lancement
- Lancement de l'appel à candidatures début juillet 2011
- Mi septembre 2011 choix de 5 candidats
- Fin d'année 2011/ début 2012 réception des offres et choix du lauréat et présentation en CP
- Lancement des travaux mi 2012
- Livraison définitive fin 2013

> La Région et Arras accueillent un Versailles « Hors les murs »

La Région a signé une convention de partenariat avec la Ville d'Arras et l'Etablissement Public de Versailles (EPV) pour l'organisation et la mise en œuvre de l'opération intitulée le « Château de Versailles hors les murs », présentée au Musée de Beaux Arts d'Arras. Une première exposition d'une durée de 18 mois présentera un ensemble issu des collections de carrosses, traîneaux et chaises à porteur associé à des tableaux représentant ces modes de locomotion.

La Région lors de la Commission permanente a voté une subvention de 55 000 € destinée aux frais de l'équipe dédiée au projet, au titre de l'exercice 2011, pour la période comprise entre juillet et décembre 2011. Les frais annuels de l'équipe dédiée (salaires) sont estimés à 220 000 € TTC et seront pris en charge à 50% par la Région, soit à hauteur de 110 000 € par an.

Intitulé « Château de Versailles hors les murs », ce projet constitue le premier acte de décentralisation de l'Etablissement Public de Versailles. La Région Nord-Pas de Calais a souhaité que la ville d'Arras puisse, dans le cadre de la rénovation du Pôle Saint-Vaast et plus particulièrement au sein du Musée des Beaux-arts, accueillir, sur une période de 10 ans, les collections nationales du Château de Versailles.

Des expositions renouvelées tous les 12 ou 24 mois présenteront des ensembles cohérents et thématiques d'œuvres des collections historiques de Versailles permettant de développer un travail éducatif et culturel sur un ensemble de supports appropriés (éditions, animations en ligne, web caméra...). Ces expositions s'adressent au grand public et privilégient la cible scolaire.

> CRRAV : un soutien durable de la Région au bénéfice de la production audiovisuelle régionale

Pour 2011, la participation de la Région au programme d'activités du CRRAV, Centre régional de Ressources Audiovisuelles, est reconduite pour un montant de 1 421 772 €. La Région Nord Pas de Calais est la 3^e région de France pour la production audiovisuelle.

Quel bilan pour le CRRAV ?

Le bilan de l'animation de la filière de production audiovisuelle en 2010 :

- o 9 longs-métrages tournés en région : une année exceptionnelle pour le CRRAV avec parmi les films produits : *Hors-satan* de Bruno Dumont, (sélectionné à Cannes cette année), *Présumé coupable* de Vincent Garenq, *Ma part de gâteau* de Cédric Klapisch.
- o 5 téléfilms unitaires
- o 5 épisodes de séries

Mais aussi

- o accueil de 7 producteurs sur le stand du CRRAV au Sunny Side de La Rochelle
- o accompagnement de 8 sociétés sur les marchés et internationaux
- o présence de 16 fonds partenaires issus de 11 pays différents lors de l'édition 2010 de Docu Regio

> Les Nuits Secrètes en TER Vert les 5,6 et 7 août

La Région Nord-Pas de Calais est partenaire des Nuits Secrètes. Les élus ont voté lors de la Commission permanente une aide régionale de 300 000 euros à l'association « Les Nuits Secrètes à Aulnoye-Aymeries » destinée à l'organisation de la 10^{ème} édition du festival d'août.

Cette année encore, les festivaliers pourront venir en TER en bénéficiant de l'opération TER Vert à 1 euro. Un train de nuit spécial pour les festivaliers circulera. Pour que tous les festivaliers des Nuits Secrètes puissent rentrer en toute sécurité, une fois la scène du festival fermée, un train de nuit spécialement affrété, au départ d'Aulnoye-Aymeries à 1h43, desservira Valenciennes à 2h11 pour arriver à Lille à 2h40.

C5 Lycées, schéma régional des formations, apprentissage

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Cathy APOURCEAU-POLY, Jean-Marie ALEXANDRE et Philippe KEMEL, Vice-présidents, a présenté 46 délibérations, pour un montant de **54 952 888 euros**.

> Déploiement du dispositif Savoirs Numériques 59-62

Les élus régionaux lors de la Commission permanente ont décidé la poursuite du déploiement pour un montant de 1 435 000 pour continuer le processus du dispositif. Cet Espace Numérique de Travail ouvre la perspective d'offrir aux jeunes et aux équipes pédagogiques qui le souhaitent une approche nouvelle d'accompagnement numérique de l'acte éducatif sur les savoirs de base, les langues vivantes l'histoire de l'art et le Louvre. Il permettra également aux jeunes dans les lycées, les CFA, les associations et les communes volontaires d'acquérir une autonomie dans l'apprentissage de disciplines fondamentales. Il concerne aujourd'hui 120 sites.

> Le Budget Participatif des Lycées (BPL)

Le budget participatif des Lycées (BPL) est une démarche de démocratie participative appliquée à l'environnement scolaire et concernant tous les « habitants » du lycée : élèves, professeurs, personnels TOS et administratifs.

En 2010-2011, il a été mené dans 5 établissements de la Région en expérimentation : Lavoisier à Roubaix, lycée agricole à Radinghem, Détroit à Calais, Blaise Pascal à Longuenesse et Le Caron à Arras. Une assistance à maîtrise d'ouvrage vient en appui pour l'animation des réunions et ainsi assister l'établissement dans le processus participatif. La démarche se déroule autour de 3 temps forts (travail en sous-groupes et émergence des projets, étude technique et chiffrage des projets, vote des participants après présentation des projets chiffrés par la Région).

100 000€ peuvent être accordés par lycée. La Commission permanente a décidé d'élargir le dispositif. L'évaluation positive de la démarche dans les 5 établissements permet de lancer une consultation pour élargir le BPL à 20 autres établissements, avant généralisation.

Le « Budget Participatif des Lycées », c'est quoi ?

Les lycéens font des propositions d'amélioration des conditions de vie et de travail dans l'établissement. La Région évalue ensuite financièrement la réalisation de ces projets. Ce nouveau dispositif sera expérimenté dans 5 lycées de la région et s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional des Formation et l'Agenda 21 Lycée.

La Région a souhaité la mobilisation de toute la communauté éducative : les lycéens bien sûr, les principaux concernés par la démarche mais aussi, parents d'élèves, enseignants, personnels techniques et administratifs. Cette démarche de démocratie participative, expérimentée par d'autres Régions de France depuis quelques années, porte sur des projets d'équipement et des travaux d'amélioration du cadre de vie.

En lançant la démarche, la Région poursuit trois objectifs : **l'éducation à la citoyenneté** au sein des établissements scolaires, l'amélioration de la gouvernance et de la **qualité de vie lycéenne** et l'amélioration de **l'efficacité de l'action publique** à destination des lycées.

> Allier sport au lycée et sport de proximité : la Région équipe le territoire de complexes sportifs

Les élus de la Commission permanente ont décidé de participer au financement de salles de sports de proximité et d'apporter une aide régionale aux villes de Saint-Pol-sur-Ternoise, Halluin, Douai, Saint-Omer, Lille et Boulogne, pour un montant total de 1 380 474 €. Des équipements à destination des lycéens.

- Saint-Pol-sur-Ternoise : mise aux normes la piste d'athlétisme et du plateau sportif herbeux central du stade municipal Léo Lagrange au bénéfice du Lycée Professionnel Mendès France
- Halluin : rénovation d'un terrain de football synthétique au complexe sportif municipal Didier Deschamps au bénéfice du Lycée Professionnel St Exupéry
- Douai : création d'une salle d'armes au bénéfice du lycée Châtel
- Saint-Omer : construction d'une aire de jeu de rugby à l'espace municipal Saint Michel au bénéfice du lycée Blaise Pascal à Longuenesse
- Lille : rénovation d'un terrain de football synthétique au complexe sportif Barrate à Fives, au bénéfice du Lycée Professionnel Francisco Ferrer, et d'un autre terrain au complexe sportif avenue Delecaux à Lambersart au bénéfice du lycée Jean Perrin à Lambersart.
- Boulogne : aménagement d'une plaine de jeux au complexe municipal de la Waroquerie au bénéfice du lycée Giroux-Sannier de Saint-Martin-Boulogne.
-

> Rugby néo-zélandais

La Région aide le Rugby Club d'Arras pour l'accueil de cinq stagiaires Néo-Zélandais au centre de formation du Rugby d'Arras au cours de la saison sportive 2011-2012. Ces jeunes sont inscrits en section sportive au lycée Robespierre d'Arras. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un plan d'échange scolaire et d'académies de rugby entre la Région et la Nouvelle Zélande. La subvention votée en Commission permanente s'élève à 20 000 € (et correspond à 49,38 % de la dépense subventionnable de 40 500 € TTC).

> La Région assure à ses lycéens des établissements sécurisés et entretenus

Les élus de la commission permanente ont décidé d'affecter 3 millions d'euros pour la remise en état, le désamiantage avant déconstruction, la démolition, le transfert, l'installation et le retrait de bâtiments industrialisés dans les lycées.

La région Nord-Pas de calais en effet un parc de bâtiments industrialisés pour une surface de m répartis dans lycées.

Des travaux sont réalisés chaque année afin de permettre le bon fonctionnement des établissements scolaires.

C6 Formation permanente

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Francine HERBAUT-DOPTAIN, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président, a présenté 28 délibérations, pour un montant de **20 083 887 euros**.

> La Région soutient les Centres AFPA

Les élus de la Commission permanente ont voté le soutien à l'AFPA, Direction Régionale Nord Pas de Calais. Une subvention d'investissement d'un million d'euros pour 2011. La Région a pour ambition d'accompagner par la formation, le développement économique et social des territoires. La Région soutient particulièrement la modernisation de l'appareil de formation de l'AFPA par le biais de subventions d'investissement dans le cadre du Contrat de Projet Etat Région. La Région accompagne plus spécialement la modernisation des équipements et matériels de l'AFPA liés à la mise en œuvre d'actions de formation professionnelle notamment dans les domaines de développement durable, du bâtiment et des travaux publics, du transport et de la logistique, de l'industrie et de la mécanique.

> La Région Nord-Pas de Calais complète le budget de fonctionnement des Missions Locales pour l'année 2011

Si l'Etat semble se dégager progressivement sur ce sujet, la Région Nord-Pas de Calais continue et poursuit son soutien. **2 380 000 €** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente aux Missions Locales pour compléter la subvention allouée au fonctionnement des structures d'accueil du réseau d'insertion des jeunes pour l'année 2011. Ce financement porte la participation globale régionale à 4 760 000 €.

Le réseau des Missions Locales constitue un acteur important pour la Région dans la mise œuvre de sa politique éducative à travers l'apprentissage et la formation permanente. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais accompagne donc **le réseau des Missions Locales** par le financement global de son activité consistant à accompagner **les jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire**.

Les objectifs des Missions Locales sont inscrits dans la convention pluriannuelle 2009-2012 et sont évalués chaque année :

- Repérage, accueil, information et orientation des jeunes vers les partenaires compétents,
- Accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion,
- Développement des actions pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi,
- Amélioration de la connaissance des publics et des territoires,
- Développement du rôle d'acteur local de la mission locale par la prise en charge de projet et l'animation locale au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Cette subvention complémentaire permet de financer le fonctionnement de 27 Missions Locales sur l'ensemble du territoire comme par exemple la Mission Locale Armentières Vallée de la Lys, la Mission Locale de Lille Réussir, la Mission Locale Pévèle Mélançois Carembault, la Mission Locale des Weppes, la Mission Locale les Cantons de Gravelines-Bourbourg.

> La Région accompagne les Ecoles de la Deuxième Chance

819 816 € ont été attribués par les élus de la Commission Permanente au fonctionnement 2011 des Ecoles de la Deuxième Chance portant la participation régionale à 1 324 572 €

Lors de la Commission Permanente du 4 juillet 2011, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a également alloué **264 320 €** à l'**Ecole de la Deuxième Chance Nord de France** pour la création de cette école et de ses antennes en 2011.

Qu'est-ce que les Ecoles de la Deuxième Chance ?

Les Ecoles de la Deuxième Chance (E2C) proposent aux jeunes de 18 à 25 ans dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme et sortis du système scolaire, un parcours de formation personnalisé incluant une période d'alternance en entreprise. Portée par la collectivité locale ou les chambres consulaires, elles assurent une insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté en partenariat avec le monde de l'entreprise.

La Région apporte son soutien en contribuant aux charges de fonctionnement et aux charges de personnel des écoles, et en prenant en compte la rémunération des stagiaires.

C7 Jeunesse et Sports

Pour la Commission « Jeunesse et sports » présidée par Vincent LENA, Wulfran DESPICHT a présenté au nom de Delphine BATAILLE, Vice-présidente, a présenté 37 délibérations, pour un montant de **4 082 820 euros**.

> Réalisation d'un pôle de tennis départemental de l'arrageois à Sainte Catherine-les-Arras (pôle de tennis des Grandes Prairies)

Après une première phase de travaux programmée d'octobre 2011 à octobre 2012, l'ensemble du site proposera 8 courts couverts et 6 courts extérieurs en résine. Il permettra l'accueil des pratiquants « loisirs » de l'agglomération arrageoise ainsi que des 500 licenciés (dont 340 jeunes) du club local du R.C.A. Tennis, qui ambitionne, avec ce programme, l'objectif des 750 licenciés. Cette opération s'inscrit dans le programme initié par la Région et la ligue régionale de tennis pour la création de structures intermédiaires pour l'organisation de manifestations sportives et la formation des jeunes. A ce jour, la Région est déjà intervenue sur des opérations de ce type à Seclin, Hazebrouck, Dunkerque, Wimereux et dernièrement Maubeuge en 2009.

Dans le cadre de ce programme, la participation régionale votée en Commission permanente est de 152 000 €. Une intervention complémentaire sera attribuée à cet important équipement dans le cadre des fonds territoriaux. Cet équipement n'étant pas seulement un équipement sportif mais relevant de l'aménagement du territoire

> Aide à la performance des jeunes sportifs

Le Conseil régional a renouvelé lors de la Commission permanente sa volonté de soutenir les clubs formateurs de jeunes talents sportifs sur le territoire régional synonyme de performance et de développement de l'esprit sportif porteur de valeurs humaines et sociales.

La Région a donc voté une aide financière à 38 bénéficiaires, pour un montant global de 210 000 euros.

> L'insertion par le sport

La Commission permanente a voté une aide régionale de 198 500 euros au profit de sa politique d'éducation, de prévention et d'insertion par le sport pour l'année 2011.

Les projets et organismes concernés :

- La Ligue Nord-Pas de Calais d'Athlétisme : pour les animations pré-championnat du Monde Cadets, sa tournée d'été, ou ses stages sportifs d'insertion sociale
- Le Centre Régional Nord-Pas de Calais de Canoë Kayak
- La Ligue Nord-Pas de Calais de Voile

> Création d'un terrain de hockey au Touquet, base arrière des JO 2012

150 000 € ont été attribués à la Ville du Touquet pour la création d'un terrain de hockey sur gazon aux normes olympiques.

La Ville du Touquet souhaite s'inscrire dans une démarche d'accueil des équipes étrangères de hockey sur gazon en préparation olympique dans le cadre des Jeux Olympiques de Londres 2012. Ce nouvel équipement sportif est également destiné au Touquet Club Athlétic Hockey et permettra à la ville de bénéficier de l'une des premières surfaces en France aux normes internationales.

Le hockey sur gazon se joue normalement sur gazon synthétique vert. Les normes internationales ont évolué afin d'adopter une couleur différente permettant à l'ensemble des joueurs de suivre plus facilement la balle blanche sur un terrain bleu et d'augmenter la qualité de jeu et la visibilité du public.

Les installations anglaises disposent de ces nouvelles normes permettant également de faciliter les retransmissions télévisées en particulier sous éclairage artificiel.

Le Touquet Club Athlétic Hockey, 1^{er} club du Pas-de-Calais, compte 250 licenciés, répartis en 9 équipes dont l'équipe masculine évolue en division « Elite ». Par ailleurs, le Touquet accueille chaque année, des stages d'équipes nationales et internationales, ainsi qu'un tournoi olympique de hockey sur gazon réunissant 40 équipes pour 100 matchs joués en 3 jours. Le site est également utilisé par le TAC Football, le TAC Rugby et les scolaires.

C8 Aménagement du territoire, tourisme et environnement

Pour la Commission « Aménagement du territoire, tourisme, environnement et plan climat » présidée par Damien CAREME, Emmanuel CAU, Vice-président, a présenté 87 délibérations, pour un montant de **8 726 231 euros**.

> Bassin de la Canche : opérations de restauration

La Commission permanente a décidé d'allouer 32 888 € au Syndicat Mixte de la Baie de Canche pour la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Canche à Hesdin, pour la réalisation de trois opérations visant à la restauration écologique du bassin de la Canche.

> 4 opérations de restauration de zones humides et milieux aquatiques

La Commission permanente a décidé d'allouer 54 024 € destinés à 4 opérations de restauration de zones humides et milieux aquatiques.

Exemples de trois de ces interventions sur lesquelles la Région participe :

1- L'étang Léo Lagrange, propriété communale, est situé sur le bassin versant de la Loïse amont. Cet étang de 2,3 ha présente un intérêt patrimonial et se situe dans un secteur d'affaissement minier.

La commune, avec l'appui technique de la Fédération Départementale du Pas de Calais pour la Pêche et les Milieux Aquatiques souhaite engager un programme de restauration écologique du site. Les objectifs de l'étude que souhaite engager la commune visent :

- la reconnexion hydraulique entre l'étang et la Loïse,
- l'analyse et la recherche de solution des sédiments pollués présents,
- l'inventaire faunistique et floristique,
- la proposition de restauration des berges et de renaturation du site,
- la préparation du dossier relatif aux opérations soumises à autorisation et à déclaration au titre du code de l'environnement.

Un bureau d'études assurera le suivi de la phase restauration du projet.

2- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux de l'Aa (SMAGEAa) lors de l'élaboration de son plan de gestion de l'Aa et de ses affluents, a défini des sites pilotes où des actions de restauration des habitats aquatiques pourraient être réalisées ainsi qu'un programme de plantations des berges ouvert à toute personne volontaire. Au cours de cette année 2010, des contacts ont été pris afin de réaliser plusieurs actions courant 2011. Ces projets sont :

- aménagements et plantations dans une pâture communale de Verchocq,
- restauration de la berge communale de Bayenghem-les-Seninghem,
- plantations sur berge à Rumilly,
- aménagements et plantations de pâtures à Renty (EARL GRARE-THERY),
- aménagements et plantations de pâtures à Remilly-Wirquin et Wavrans-sur-l'Aa.

Les projets présentés seront réalisés avant la fin de l'automne 2011. Le coût total du programme de restauration que le SMAGEAa réalisera en 2011 est estimé à 64 397 € TTC.

3- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes a l'opportunité d'acquérir une zone humide d'une superficie de 27 ha. Cette zone humide bord à l'Escaut dispose d'un potentiel de biodiversité exceptionnelle à confirmer

qui mérite d'être valorisée et protégée à long terme. Afin de cerner les enjeux écologiques et les préconisations de restauration et de gestion, le Syndicat d'Assainissement a lancé une consultation pour la réalisation d'un diagnostic faune/flore approfondi et pour disposer de préconisations de travaux de restauration et de gestion. L'enjeu est également d'ouvrir de façon maîtrisée le site au public dans un objectif de découverte des milieux naturels. Le prestataire retenu pour la réalisation de l'étude est le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas de Calais pour un montant de 34 000 € net de taxes.

> Convention Région/EPF/SAFER pour la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue et du Plan Forêt régional

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et l'EPF (Établissement Public Foncier) sont des opérateurs fonciers assurant des missions de service public. Par leurs interventions, ils contribuent à mettre l'action foncière au service des enjeux régionaux et locaux en aménagement du territoire.

Une convention tripartite d'objectifs et de partenariat entre la Région, l'EPF et la SAFER est proposée pour le volet foncier de la mise en œuvre de la trame verte et bleue et du plan forêt régional. Les principaux objectifs de cette convention sont les suivants :

- *Organiser la mise œuvre locale du plan forêt régional et des déclinaisons locales de la trame verte et bleue définies avec les Pays (et le cas échéant avec les agglomérations),*
- *Consolider une approche globale qui prenne en compte tous les projets, qu'ils soient publics ou privés,*
- *Viser la mobilisation de tous les moyens existants, venant des collectivités territoriales, des fonds européens ainsi que du programme pluriannuel d'interventions de l'EPF pour ce qui concerne les projets et usages publics.*
- *Susciter un volontarisme public pour mobiliser du foncier,*

Les élus ont approuvé lors de la Commission permanente la convention entre la Région, l'Établissement Public Foncier et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural.

> La journée des oubliés des vacances 2011

50 000€ ont été attribués par les élus de la Commission Permanente à l'association Secours Populaire Français destiné à la « Journée des oubliés des vacances 2011 ».

L'édition 2011

Le 17 août prochain, 160 autocars en provenance de toute la région vont permettre à 8000 personnes en famille de profiter d'une journée sur les plages de la Côte d'Opale et l'entrée à un parc d'attractions. Chaque année, le Secours Populaire propose des départs en vacances pour les enfants, les jeunes et les familles privés de vacances. Aujourd'hui, en région, près d'un enfant sur deux de 5 à 18 ans ne part pas en vacances d'été.

Rétrospective 2010

La Journée des oubliés des vacances 2010 a permis à plus de 8000 personnes venues en famille de passer une journée à la Mer de Sable d'Ermenonville. 40 000 enfants de toute l'Europe se sont également retrouvés sur le Champs de Mars à Paris pour assister à de nombreux spectacles proposés par près de 200 artistes dans le cadre de « l'année européenne de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté ».

> Un nouveau pôle intercommunal de développement économique se crée à Fourmies

Lors de la Commission Permanente, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué 340 000 € à Communauté de Communes Actions Fourmies et Environs pour la création d'un Pôle Intercommunal de Développement Economique (PIDE) à Fourmies.

Ce guichet unique pour **l'accompagnement des projets à vocation économique et touristique** vise à regrouper une palette de services et de compétences au sein d'un même espace. Ce pôle **rassemble les structures apportant une aide aux porteurs de projets** - Face Thiérache, Thiérache Initiative, la boutique de Gestion espace, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers et de l'Artisanat - et évite ainsi la manque de lisibilité de l'offre de ces professionnels et l'éparpillement géographique entre Lille et Maubeuge.

Ce PIDE sera implanté sur la zone d'activité de la Marlière sur la commune de Fourmies. Le bâtiment sera conçu dans le respect du développement durable en prenant compte des 14 cibles HQE avec notamment la récupération de l'eau de pluie, la pose de toitures végétalisées, de chauffe eau solaire et de puits canadiens.

> Le budget des PNR, Parcs naturels régionaux

Les Parcs Naturels de Scarpe-Escaut, Caps et Marais d'Opale et Avesnois représentent 1/4 du territoire régional. Territoires exceptionnels de par leurs patrimoines, les Parcs Naturels Régionaux ne sont pas seulement des joyaux de nature. Ils sont également des lieux privilégiés pour relever les défis de l'aménagement du territoire régional, expérimenter de nouvelles politiques publiques en lien avec le SRADT, Schéma régional d'aménagement et de développement économique : ce sont de véritables laboratoires pour imaginer, tester et développer les solutions du développement durables de nos territoires.

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a décidé lors de la Commission permanente de consacrer 8,7 millions d'euros en 2011 pour accompagner ces territoires d'excellence dans ce développement.

> Ingénierie territoriale en Nord-Pas de Calais

Avec l'adoption du Schéma Régional de Développement du Territoire (SRADT), la Région a mis en place une nouvelle relation contractuelle avec les territoires qui reconnaît les Pays comme des partenaires du développement du territoire régional. **C'est dans ce cadre que les 13 Pays du Nord-Pas de Calais ont signé une convention avec la Région et contribuent aujourd'hui à la structuration de l'espace régional en grands ensembles territoriaux.**

La Région peut ainsi s'appuyer sur les Pays pour relayer ses politiques et soutient à ce titre le financement d'une ingénierie territoriale. En 2011, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais consacre **219 458 €** au financement de l'ingénierie de ses Pays.

Aux côtés de ses 13 Pays, la Région accompagne également le Bassin minier pour son développement. A ce titre, la Mission du Bassin Minier constitue le partenaire évident pour poursuivre les grandes démarches transversales au bassin minier (démarche UNESCO, trame verte et bleue, coopération métropolitaine, veille et observation socio-économiques). Elle appuie ainsi techniquement la Région dans la mise en œuvre de ses politiques régionales sur le territoire du bassin minier.

Ce territoire particulier du Bassin minier étant en pleine mutation, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a souhaité, comme ses partenaires, accompagner la montée en puissance des fonctions transversales de la Mission en portant à **610 860 €** sa subvention à l'association Mission Bassin minier Nord-Pas de Calais pour financer son programme d'activités 2011.

C9 Santé

Pour la Commission « Santé et plan anti-cancer » présidée par Eric CORBEAUX, Cécile BOURDON, Vice-présidente, a présenté 23 délibérations, pour un montant de **5 214 578 euros**.

> Santé : Appel à propositions de santé (APAS) 2011

Pour 2011, la Région Nord-Pas de Calais a décidé d'ouvrir un Appel à **Propositions d'Actions de Santé (APAS)** permettant de financer les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé de la région, pour la plupart, déjà retenus en 2010.

Les actions ciblées relèvent essentiellement des 7 programmes suivants :

- **Prévenir, Comprendre et Gérer les Consommations (Addictions)**
- **Alimentation, activité physique et bien-être**
- **Cancers (dont les Espaces Ressources Cancers)**
- **Santé des jeunes et jeunes adultes**
- **Santé Environnement**
- **Santé Travail**
- **Sida, IST, Hépatites**

Les APAS (appel à projets santé) représentent un montant engagé plus d'1,5 m d'€ pour 174 actions qui mobilisent des acteurs à la fois locaux et régionaux.

Appels à projet 2011 Cancers

La Région au titre du Plan Régional de Lutte contre les Cancers a accordé à l'occasion de la Commission permanente une subvention totale de 226 184 euros, en soutien aux actions locales, départementales et régionales de promotion de la santé déposées dans le cadre de l'appel à propositions d'actions de santé pour 2011 au titre du **Dépistage, Accompagnement et Recherche sur les Cancers**. L'intervention de la Région dans le cadre de cet A.P.A.S. Cancers « Dépistage, accompagnement et recherche sur les cancers » portera sur trois objectifs :

- **favoriser le dépistage et le diagnostic précoce des cancers, en lien avec les dispositifs existants,**
- **contribuer à une meilleure qualité de vie de la personne atteinte de cancer et son entourage,**
- **favoriser le développement des connaissances pour l'action et les échanges de savoirs auprès des acteurs de la cancérologie.**

L'APAS Cancers « dépistage, accompagnement et recherche sur les Cancers » en quelques chiffres :

Dossiers déposés : 29

Dossiers retenus : 26

Total financement proposé : 226 184 euros

Assurer la poursuite des actions des Espaces Ressources Cancers et la continuité d'intervention

341 387 € ont été attribués par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 4 juillet 2011 à 10 bénéficiaires au titre du Plan Régional de Lutte contre les Cancers et de l'appel à propositions d'actions de santé intitulé « Espaces Ressources Cancers ».

Que sont les « Espaces Ressources Cancers » (ERC) ?

Ces lieux de solidarités et d'accompagnement pour les personnes touchées par le cancer et leur entourage sont accessibles à tous et gratuits. Les ERC font partis des actions développées dans le cadre du Plan « anti-cancer » de la Région Nord-Pas de Calais.

Situés en ville, en dehors des structures des soins, ils visent à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches en proposant sur l'ensemble du territoire régional :

- un accueil, une écoute, une information voire une orientation,
- un accompagnement personnalisé de proximité sur les plans personnel, familial, financier ou professionnel par le biais d'activités individuelles et/ou collectives.
- une meilleure articulation entre les professionnels de santé, sociaux et bénévoles en facilitant leurs rencontres.

Appels à projet 2011 santé des jeunes

Les élus ont voté une subvention totale de 312 663 euros dans le cadre de l'appel à propositions d'actions de santé « Santé des jeunes et des jeunes adultes » pour 2011. Parce que l'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte parfois source de mal être voire de comportements à risques ou violents pouvant affecter l'équilibre général, la prise en compte de la dimension santé des jeunes revêt toute son importance. Les actions visent principalement les états de dépression, d'addictions ou l'obésité et la sexualité. L'engagement par la Région d'une politique en faveur des jeunes a plusieurs objectifs :

- Favoriser l'estime de soi et la capacité réactive des jeunes et des jeunes adultes,
- Favoriser une vie affective et sexuelle épanouie et responsable,
- Permettre aux jeunes d'être et de rester acteurs de leur santé
- Optimiser la qualité et l'efficacité des actions.

L'APAS Santé des Jeunes et des Jeunes Adultes en quelques chiffres :

41 Projets déposés (25 en local, 16 régionaux)

39 projets retenus

Total financement proposé : 312 663

Appels à projet 2011 santé-environnement

La Région a voté une subvention totale de 271 899 euros dans le cadre de l'appel à propositions d'actions de santé pour 2011 au titre de la Santé-Environnement et Santé-Travail. La Région Nord-Pas de Calais investit le champ de la santé environnementale dans son Appel à Propositions d'Actions de Santé. La santé environnementale est principalement représentée par l'exposition humaine aux facteurs de risque biologique, chimique et physique de l'environnement (domestique, intérieur, extérieur, de travail...) et leurs effets sur la santé humaine et les moyens d'y remédier. Dans le cadre de cet APAS qui constitue une des modalités de mise en œuvre de ce Plan ont été retenus 4 objectifs :

- Développer la capacité d'action régionale, des institutions comme des acteurs locaux en matière de santé environnementale
- Améliorer et utiliser les connaissances des risques sanitaires liés à l'environnement pour agir sur les représentations et orienter l'action publique
- Eviter ou limiter les sources de nuisance et les expositions humaines aux nuisances
- Accompagner les personnes et contribuer à réduire les nuisances de l'environnement sur la santé.

L'APAS Santé Environnement et Santé Travail en quelques chiffres

Dossiers déposés : 17 dont 2 en santé travail

Dossiers retenus : 15 dont 1 en santé travail

Total financement proposé : 271 899

> Investissements dans les hôpitaux : la Région poursuit ses objectifs d'amélioration de la prise en charge patient

La Commission permanente a validé la participation régionale au Centre Hospitalier de Douai pour l'acquisition d'un scanner 64 barrettes et d'un insufflateur de CO2. La subvention s'élève à 455 255 euros et correspond à 50 % du coût. La durée prévisionnelle de conservation du matériel est de 5 ans.

La commission permanente a voté aussi une subvention au Groupement d'Imagerie Médicale Lens/Liévin pour le renouvellement d'un scanner sur le site de la Polyclinique de Riaumont à Liévin. La subvention est de 397 500 euros représentant un taux de participation régionale de 50 % du coût de l'opération.

La Région Nord-Pas de Calais soutient les projets d'équipements sanitaires d'intérêt public et régional pour lutter contre les cancers et permettre un accès plus facile et plus juste aux soins. Par ailleurs, l'acquisition d'équipements sur tout le territoire permet de réduire les délais d'attente : le patient étant au cœur du système de santé. Une nouvelle fois, ces investissements vont dans le sens d'une modernisation des plateaux techniques des hôpitaux régionaux, qui sont autant de lieux de proximité pour les besoins de soins de chaque habitant, ici sur le Bassin minier et le Douaisis.

C10 Mer

Pour la Commission « mer » présidée par Yann CAPET, Wulfran DESPICHT, Vice-président, a présenté 17 délibérations, pour un montant de **7 498 600 euros**.

> **Projet d'étude à la création d'une ferme aquacole**

26 655 € ont été attribués à la Coopérative Maritime Etaploise à Boulogne-sur-Mer par les élus de la Commission Permanente pour la réalisation d'une étude préalable à la création d'une ferme aquacole.

La régression de la ressource globale entraîne la limitation des moyens de pêche par la politique communautaire et encourage l'aquaculture. De plus, face à la demande croissante du marché des produits de la mer, la Coopérative Maritime Etaploise (CME) souhaite s'orienter vers ce mode production.

Le choix de la CME se porte sur un système de bassins à terre en circuit fermé particulièrement adapté à notre région.

Ce projet est intégré aux réflexions globales menées actuellement en Nord-Pas de Calais soit dans le cadre de l'étude prospective régionale sur l'aquaculture, soit dans les nombreux échanges de la commission ressource/aquaculture de la mission Capécure 2020. L'étude sera donc réalisée par Idée Aqua de Montpellier ayant déjà mené l'étude régionale.

> **Une avance remboursable pour la société ACANOR**

Une avance remboursable de **500 000 €** a été attribuée par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente du 4 juillet 2011 à la filiale ACANOR, appartenant à la Coopérative Maritime Etaploise (CME), située à Etaples sur Mer.

Cette avance régionale permet à la CME de mener son projet de préservation des capacités de productions d'ACANOR (Armement Coopératif Artisanal du Nord).

C11 Transports

Pour la Commission « Transports » présidée par Dominique PLANCKE, Alain WACHEUX, Vice-président, a présenté 14 délibérations, pour un montant de **4 837 489 euros**.

> Modernisation de l'axe ferroviaire Calais-Dunkerque

L'axe ferroviaire Calais-Dunkerque est actuellement en voie unique non électrifiée, peu performante et subit la concurrence de l'autoroute A16 gratuite sur la même liaison. Les mauvaises performances de cette section de ligne, entraînent la nécessité pour la Région de maintenir une desserte routière (BCD) en délégation de Service Public indépendante du TER.

Une étude de faisabilité a ainsi été lancée, visant à proposer des solutions à savoir, le développement du TER, le développement du fret et la desserte et la connexion du port de Dunkerque au tunnel sous la manche.

Les études d'avant-projet ont mis en évidence l'opportunité de réaliser une première tranche de travaux permettant d'améliorer la robustesse de la liaison, de faire transiter deux TER en heure de pointe, soit 20 à 22 circulations par jour et 28 sillons fret entre 6h et 22h. L'électrification permettra aux convois fret en provenance du Grand Port Maritime de Dunkerque, de pouvoir relier la Grande-Bretagne sans la contrainte de changement de machine.

Le coût global des phases projet et réalisation s'élève à 102 millions d'euros. La Région participe à hauteur de 37 millions d'euros. Les travaux seront réalisés en 2013 et mi 2014.

> Intégration tarifaire sur deux réseaux urbains : LMCU et Artois Gohelle

A partir du 1^{er} août 2011 et pour une durée d'un an, l'intégration tarifaire sur le Périmètre de Transport Urbain de LMCU offrira la possibilité aux titulaires d'un abonnement Rythmo délivré par Transpole d'utiliser les modes de transport existants sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lille : autobus, tramway, métro, TER.

Ce dispositif souhaité par la Région et LMCU s'inscrit dans les perspectives des deux Autorités Organisatrices de Transports de doublement de la fréquentation des transports publics à l'horizon 2020. Cette intégration tarifaire a vocation à être plus simple pour l'utilisateur lui donnant accès à tous les modes de transport avec un seul titre. L'offre de transport dont les usagers disposent est plus importante et favorise la complémentarité entre les modes (train+bus, train+métro).

Une seconde étape de l'intégration tarifaire est en cours de réflexion sur le territoire de LMCU visant à élargir ce dispositif à d'autres tarifs de la gamme urbaine de Transpole et devrait être mis en place dans le courant de l'année 2012.

En parallèle, le SMT Artois-Gohelle regroupant des pôles tels que Béthune, Lens, Liévin, souhaite également mettre en place une intégration tarifaire. La Région et le SMT, avec leurs exploitants respectifs, travaillent actuellement à sa mise en place dès le début de l'année 2012. L'intégration tarifaire devrait concerner l'ensemble de la gamme urbaine commerciale : abonnements et tickets unitaires.

Une intégration tarifaire existe déjà depuis 2007 avec le SITURV (Syndicat des Transports de Valenciennes) pour les abonnements et le Pass Journée. Il est prévu que ce dispositif soit mis à jour au début de l'année 2012.

> Dispositif de dédommagement des usagers TER 2010-2011

Dès 2005, le Conseil régional, en collaboration avec la SNCF, a proposé aux usagers réguliers un système de dédommagement pour les désagréments subis pour cause de retard et suppression des TER Nord Pas de Calais. Les usagers visés sont les abonnés de travail et les abonnés étudiants non boursiers.

Dans la continuité du dispositif mis en place les années précédentes, et à présent inscrit dans la convention TER 2008 – 2014 (article 43.7), il est proposé de reconduire en 2011, pour la ponctualité de 2010, la même procédure, c'est-à-dire de prendre en compte les retards et les suppressions par trajet « Origine – Destination », pondérés par le taux de fréquentation.

Après application de ce système, la simulation permet d'obtenir un total de 46 240 abonnés sur l'année 2010, sur les différentes « Origines – Destinations », dont le taux de régularité est inférieur ou égal à l'objectif de régularité toutes causes confondues (y compris les trains supprimés) de 91,4 % (article 43.1 convention).

Le principe est de reverser tout ou partie des malus et réfections de charges perçues par la Région au titre du dispositif lié à la non-réalisation de l'offre (TER supprimés et TER substitués), et à l'objectif de régularité.

Pour 2010, le montant des malus et des réfections de charges est estimé à environ 1 345 000 euros.

Cela se traduirait par un dédommagement de 30 € par bénéficiaire.

Ce montant est proportionnellement similaire au dédommagement accordé par la SNCF aux abonnés TGV Lille – Paris.

> Elaboration du Schéma Régional Logistique

Le Schéma Régional des Transports adopté par la Région en novembre 2006 affiche l'ambition de faire du Nord-Pas de Calais une plateforme logistique en Europe. La logistique est en effet un secteur qui évolue, crée des emplois et est un outil de performance et de réactivité au service des entreprises de notre région.

Carrefour naturel de grands flux de marchandises, le territoire du Nord-Pas de Calais est impacté aujourd'hui par plusieurs grands projets qui renforcent cet enjeu (canal Seine Nord Europe, Calais Port 2015, mise en réseau des plates formes de massification des flux, développement du fret ferroviaire, autoroute ferroviaire) et qui imposent d'avoir une vision régionale en termes de maîtrise de foncier, d'aménagement de l'espace, de valorisation des flux de transit et d'une meilleure combinaison des modes de transports entre eux.

Dans ce contexte, l'élaboration d'un schéma logistique régional serait un outil d'accompagnement et de programmation de ce secteur en partenariat avec les différents acteurs (chargeurs, transporteurs, opérateurs, logisticiens, gestionnaires d'infrastructures, etc.).

Pour atteindre cet objectif, la Région envisage de s'appuyer sur de l'assistance via des marchés d'études, sur un recours à la consultation d'experts et de conférenciers, sur l'organisation éventuelle de colloques ou toute autre forme d'aide technique concourant à l'élaboration de ce schéma logistique.

Le budget total voté en Commission permanente est estimé à 200 000 euros.

> Engagement d'une étude d'opportunité de la réouverture du tronçon Lestrem – Isbergues dans le cadre d'une réouverture aux voyageurs de la ligne Armentières – Merville

RFF souhaite procéder à la fermeture et au déclassement de la section de ligne entre Lestrem et Merville. La communauté de communes Flandres Lys et la société Roquette, favorables à cette fermeture ont cependant demandé que sur cette liaison puissent cohabiter le transport de marchandises, favorisant l'industriel, et de voyageurs.

La Région, interrogée par le Préfet sur cette demande de déclassement, se propose d'émettre un avis conforme à celui de l'entreprise et de la collectivité territoriale.

Une étude de marché lancée en 2009 par la Région, concernant la réouverture au service voyageur de la ligne Armentières-Merville, a montré la présence d'un réel potentiel quantifié à environ 1500 voyageurs par jour. A la suite, la Région a demandé à RFF d'entrevoir les modalités de relèvement de vitesse sur cet axe et donc de travaux à réaliser pour parvenir à faire circuler un plus grand nombre de trains fret et des trains voyageurs, notamment aux heures de pointe du matin et du soir. Cette liaison pourrait être complétée par la réouverture de la section Lestrem-Merville-Isbergues. Il est donc proposé d'engager une étude d'opportunité, tant pour le fret que pour les voyageurs, de manière à connaître, d'une part, le potentiel de déplacement sur cet axe, et d'autre part, l'intérêt de connecter l'entreprise Roquette au nouvel itinéraire fret devant passer dans quelques années par Isbergues.

Le coût de cette étude est estimé à 200 000 euros.

C12 Alimentation, régionalisation de l'agriculture

Pour la Commission « Alimentation, Régionalisation de l'agriculture et ruralité » présidée par Bruno MAGNIER, Jean-Louis ROBILLARD, Vice-président, a présenté 12 délibérations, pour un montant de **5 414 087 euros**.

> Plan de sauvegarde et valorisation du cheval Boulonnais

Le Nord-Pas de Calais est le berceau de 2 races françaises de chevaux de trait : le Boulonnais et le Trait du Nord. La démographie des deux races régionales continue de régresser.

C'est dans ce sens que les élus de la Commission permanente ont décidé de s'associer aux grandes orientations du plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord.

La Région Nord-Pas de Calais a signé une convention avec les deux syndicats hippiques du Boulonnais et du Trait du Nord, ainsi qu'avec l'institut français du cheval (pour sa mise en œuvre pour la période 2011-2014). L'objectif, le doublement des naissances à l'horizon 2020, la création de maisons de race et aussi le renforcement de la structuration des associations. La Région, dans le cadre de sa compétence « Parcs naturels régionaux » s'engage à mettre en œuvre cette sauvegarde dans le cadre de la révision des chartes des parcs.

Par ailleurs, la Région met en place un nouveau dispositif régional d'encouragement à la reproduction des juments en accordant des aides à la naissance aux éleveurs. La Région contribue également au financement des associations de race.

Lors de la commission permanente de ce lundi 4 juillet, la convention avec le syndicat hippique du Boulonnais a été étudiée par les élus. Dans cette convention, les objectifs poursuivis à l'horizon 2014 sont précisés comme encourager l'élevage et améliorer la sélection ou encore renforcer la structuration des associations de race et la création de maisons de race. L'idée est également de promouvoir les races.

C13 Citoyenneté, relations internationales et coopération

Pour la Commission « Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée » présidée par Françoise DAL, Majdouline SBAI, Vice-présidente, a présenté 58 délibérations, pour un montant de **2 538 583 euros**.

> 20 enfants ukrainiens accueillis à Zegerscappel

2 000 € ont été attribués à l'association Franco-Ukrainienne Saint-Paul Zegerscappel par les élus du Conseil régional Nord-Pas de Calais lors de la Commission permanente pour financer l'accueil cet été de 20 enfants ukrainiens.

Cette subvention vient compléter l'acompte de 2 000 € portant ainsi la participation régionale à 4 000 € dans le cadre du dispositif « Accueil des enfants de Tchernobyl ».

Depuis 1992, le Conseil régional Nord-Pas de Calais finance les associations qui organisent le séjour de près de 1000 enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl originaires de Bélarus et d'Ukraine venant passer l'été dans des familles de la région. Au-delà du geste d'entraide, ces séjours sont des actes thérapeutiques puisqu'un séjour d'un mois dans un milieu sain permet de réduire les effets de la contamination.

> Le Père Noël est-il un rocker ?

Quand des étudiants se mobilisent pour aider des enfants du NPDC à passer un Noël chaleureux, ça donne le festival « Le Père Noël est-il un rocker ? » dont le ticket d'entrée n'est rien d'autre qu'un jouet neuf. Il sera alors redistribué aux enfants de familles en grande difficulté.

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'accorder à l'association une subvention de 10 000 euros.

> La Région soutien le monde associatif

La Région soutient le monde associatif et accompagne ses réseaux. Ce travail depuis 2003, permet à l'Etat et à la Région de financer 31 associations pour des missions de formation et de qualification des bénévoles, de soutien à l'innovation sociale, à la capitalisation des savoir-faire et des compétences, à l'évaluation.

7 de ces associations sont dans une démarche de convention pluriannuelle.

C14 Europe

Pour la Commission « Europe, Contrat de projet » présidée par René VANDIERENDONCK, conseiller régional.

> Europe : création d'une catégorie intermédiaire pour les Régions européennes

La Commission européenne accepte la création d'une catégorie des Régions intermédiaires, avec un budget spécifique de 39 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

« Les efforts de persuasion du Conseil régional Nord-Pas de Calais et des Régions françaises et européennes ont porté leurs fruits, a souligné le Président Daniel PERCHERON, contrairement à certaines positions françaises et d'autres Etats membres ».

La création de cette catégorie de Régions intermédiaires permet de remodeler la politique régionale de l'Union européenne, qui vise à réduire les disparités entre les territoires de l'Union. Deuxième poste budgétaire de l'UE après la PAC -il s'agit de 347 milliards d' pour la période 2007-2013 !-, les Fonds européens dits structurels permettent de cofinancer de nombreux projets de recherche-innovation, de développement...En ce qui concerne les critères d'attribution de ces fonds, il y a actuellement deux groupes de Régions. Celles, dites de convergence, dont le PIB est inférieur à 75 % du PIB européen moyen, et qui ont besoin d'un fort soutien. Les autres Régions, plus «riches», sont dites de compétitivité, et bénéficient, «logiquement», de moins d'aides.

La Commission européenne a validé la création d'un groupe intermédiaire des Régions ayant un PIB par habitant compris entre 75 et 90 % de la moyenne communautaire.

Cette nouvelle catégorie concernerait trente millions d'Européens. Pour mémoire, en France, certaines Régions n'ont jamais été sous la barre des 75 %, mais n'ont jamais non plus dépassé celle de 90 %. Les Régions de Basse-Normandie, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Picardie et Nord-Pas de Calais seraient éligibles à cette catégorie en 2013